

Communiqué de presse du 28 août 2024

PROMÉTERRE DEMANDE LA RÉGULATION DE LA MEUTE DU MONT TENDRE

Face aux attaques répétées de la meute du Mont Tendre sur le bétail, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre demande au Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) de prendre des mesures efficaces. Seule la régulation de la meute, et non de quelques individus, du Mont Tendre permettra de résoudre une situation devenue désastreuse.

Malgré des tirs de régulation ordonnés par le Conseiller d'État en charge de la question du loup, la situation pour les éleveurs s'est fortement dégradée sur l'entier de l'aire agricole vaudoise. Nous constatons une augmentation des attaques de grands carnivores tant en plaine qu'en zone d'estivage avec une recrudescence des dérochements dans les Alpes et une augmentation du nombre d'animaux blessés ou morts. Dans le Jura vaudois, malgré les importantes mesures prises par les éleveurs et le soutien d'organisations non gouvernementales comme OPPAL (organisation pour la protection des alpages) et la Fondation Jean-Marc Landry, les prédations n'ont pas diminué. Bien au contraire, depuis le début de la saison d'estivage, plus de 20 bovins ont succombé à des attaques, soit un tiers de plus que lors de la même période l'an passé.

Les 24 et 25 août, aux Bioux, ce sont deux génisses qui ont péri à moins de deux kilomètres de distance. La concentration des attaques autour de la région du Mont Tendre laisse peu de doutes sur les responsables. Les dégâts causés par la meute du Mont Tendre sont suffisants pour que soit ordonnée une régulation de celle-ci. Au vu des dégâts croissants, de la pression insupportable sur les éleveurs et de la faible efficacité de la régulation d'individus isolés, Prométerre demande que les autorités compétentes ordonnent et prélèvent dans les meilleurs délais l'intégralité de cette meute qui semble se spécialiser dans la prédation d'animaux de rente.

Pour que l'estivage – avantageux en termes de bien-être animal, de préservation de la biodiversité et d'entretien du paysage – puisse perdurer, les demi-mesures et les postures émotionnelles doivent faire place à une action rationnelle, seule à même de permettre une cohabitation durable.

Renseignements complémentaires

Claude Baehler, président, 079 274 00 61, c.baehler@prometerre.ch

Martin Pidoux, directeur, 079 752 15 41, m.pidoux@prometerre.ch

Prométerre est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte environ 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 180 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.